

MAIRIE DE FAYET
Allée de la Ringade
12360 FAYET

COMPTE- RENDU DE SÉANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 20 JUIN 2014

Le 20 juin 2014 à 18 heures 30 le conseil municipal s'est réuni en session ordinaire
Sous la présidence de Mme le Maire Marie-José RICO-TERRAL.

Étaient présents : Monsieur JACQUEMOND Jean-Luc, Monsieur NOUVEL Benoit,
Monsieur OLIVIER Serge, Madame ROQUES Céline, Madame PERROUD Martine,
Monsieur CREBASSA Bruno, Monsieur NOUVEL Michel, Monsieur BRU Christophe,
Madame MARC Brigitte.

Absent excusé : Monsieur GAUER Jacques

A été nommée secrétaire de séance : Madame PERROUD Martine.

ORDRE DU JOUR

- Désignation des délégués et suppléants pour élections sénatoriales
- Réserve parlementaire pour bâtiment agence postale et appartement
- Autorisation adhésion et approbation statuts « Aveyron Ingénierie »
- Transfert compétence communication numérique au SIEDA
- Désignation correspondant tempête
- Demande acquisition partie chemin rural au « Crouzets »
- Demande subvention 2014 pour la « Gaulle Brusquoise »
- Choix Entreprise pour extension éclairage public
- Intervenant pour « arts plastiques » école (rythmes scolaires)
- Questions diverses

1 – Désignation des délégués pour élections sénatoriales

En date du 20 juin 2014 sont élus à l'unanimité :

Au 1^{er} vote Madame le Maire Marie-José RICO désignée comme déléguée

Au 2^{ème} vote Monsieur Jean-Luc JACQUEMOND
Monsieur Benoît NOUVEL
Monsieur Jacques GAUER

Désignés comme suppléants

Madame le Maire sera chargée de procéder à l'élection des Sénateurs le 28 septembre 2014.

2 – Délibération demande réserve parlementaire auprès de Monsieur Alain FAUCONNIER pour réhabilitation appartement plus studio

Madame le Maire a fait une demande de subvention. Il en résulte un montant total de 25 000 € se décomposant comme suit :

- 5 000 € auprès de Monsieur Alain FAUCONNIER – réserve parlementaire
- 7 000 € auprès de Monsieur Alain MARC – avance du fonds de péréquation
- 13 000 € auprès de Monsieur Jean-Claude LUCHE

Cette subvention permettra de refaire l'appartement de la Poste et le studio de Laroque à hauteur De 24 040 € TTC devis de l'Entreprise VEYRIE.

Une autre demande de subvention sera également demandée auprès du SIEDA pour les travaux d'isolation de l'appartement de la poste.

3 – Autorisation adhésion et approbation status « Aveyron Ingénierie »

Aveyron Ingénierie est un outil de conseil adapté aux attentes des communes. Il permet d'avoir :

- une assistance Conseil Juridique administratif et financier

des renseignements et aides concernant :

- les bâtiments et urbanisme
- la voirie réseaux et espaces publics
- environnement et aménagement de l'espace rural

Cet abonnement a un coût de 140 € annuel. Voté à l'unanimité.

4 – Transfert compétence communication numérique au SIEDA

Un cahier des charges sera mis en place. Il constituera les projets concernant :

- Le raccordement des entreprises
- Les zones mal desservies

Ce projet doit être porté par une structure administrative à minima départementale. Voté à l'unanimité

5 – Désignation correspondant tempête

Monsieur Christophe BRU
Suppléant Monsieur Bruno CREBASSA

Le correspondant tempête jouera le rôle de relais interface entre la commune et ERDF afin d'améliorer les conditions de dépannage aux usagers lors de sinistre significatif. Voté à l'unanimité

6 – Demande acquisition partie chemin rural « Crouzets »

Lettre ESPACE IMMOBILIER ST AFFRICAIN 38 bd de la république 12400 ST AFFRIQUE
adressée à Madame le Maire Marie-José RICO.

Madame,

J'ai un client intéressé par la propriété de Monsieur CIMA lieu dit « les Crouzets » 12360 Fayet, il y a un chemin rural qui traverse ses parcelles par le milieu, le client aimerait acheter cette partie de chemin afin de clôturer pour faire un parc à sangliers, un élevage de chiens et dressage. On autorise son installation si les 25 ha sont d'un seul tenant. Accepteriez-vous de lui vendre cette partie de chemin ?
D'avance je vous remercie pour votre réponse

Respectueuses salutations
Christine LALLEMAND – Commerciale de l'agence

NON pour le céder – Voté à l'unanimité.
Chemin reconnu d'utilité locale et utilisé régulièrement par les randonneurs

7 – Demande subvention 2014 pour la « Gaule Brusquoise »

Une subvention sera accordée sous réserve que la Sté de pêche AAPPMA (Association agréée de pêche et de protection des milieux aquatiques) de Brusque dont le Président est Monsieur Francis FABAS s'engage à créer deux parcours de pêche pour les enfants un parcours sur Fayet et l'autre sur La Roque. Voté à l'unanimité

8 – Choix entreprise pour extension éclairage public

Le choix se porte sur le devis de SARL LA FORGE pour un montant TTC de 9 024 €. Voté à l'unanimité sous réserve de la validation du devis dans les termes indiqués dans celui-ci :

LA ROQUE TTC 5 604 € – Installation de trois lampes sur mat conique acier + fourniture + Pose + câble + tranchée et rebouchage

FAYET chemin du camping TTC 3 420 € - Installation de trois lampes sur poteaux existants + fourniture + pose + console murale + éclairage affichage

9 – Intervenants pour « arts plastiques » école (rythmes scolaires)

Des projets sont à voir pour la rentrée de septembre (période de septembre à novembre 1 heure par jour)

D'autres activités péri-éducatives sont à prévoir. Pour ce faire, nous sommes à la recherche de bénévoles

10 – Questions diverses

- 1 - Mettre en place le CCAS
- 2 - Rectificatif de la délibération n° 2 du 10 avril 2014
Vote -> 9 voix et 1 abstention
- 3 - Un blason sera mis en place et représentera la commune. Il servira également pour l'entête du courrier et sera en effigie sur le drapeau qui sera installé au camping de Fayet.

Trois modèles de blason seront présentés sur le Lou Buffadou pour consultation. Retour des choix pour milieu juillet.
- 4 - Renouvellement du contrat de l'aide maternelle et de l'agent d'entretien. Voté à l'unanimité

L'ordre du jour étant épuisé, Madame le Maire lève la séance à 20 h 30.

Martine PERROUD